

**AVIS RENDU PAR LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION
D'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL
REUNIE LE 8 JUILLET 2018**

Référence : avis d'appel à projet DPHPBA n°2019-01 publié au recueil des actes administratifs du Département le 15 janvier 2019

Objet : création de 300 places en résidence autonomie

La commission donne l'avis de classement suivant :

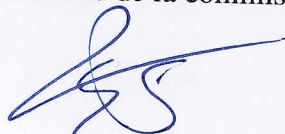
- 1- Association « FEDES » – MARSEILLE
- 2- Fondation « Saint Jean-de-Dieu » - MARSEILLE
- 3- Association « Entraide » - ISTRES
- 4- Association « Entraide » - EYGUIERES
- 5- Sogepoli – MARSEILLE
- 6- Association « Villa Grassi » Sud Génération Foyer – MARSEILLE
- 7- Association « ALEFPA » - SALON-DE-PROVENCE
- 8- Association « La Croix rouge » - SALON-DE-PROVENCE
- 9- Ex aequo- Médéos – MARSEILLE
- 9- Ex aequo - Association « Arpavie » - MARSEILLE
- 10- Association « Logéa » - PEYROLLES

Conformément à l'article R. 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise par la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.
Cet avis est publié au recueil des actes administratifs du Département et sur le site internet du Département.

Fait à Marseille, le 8 juillet 2019

La Présidente de la commission



Sandra DALBIN

